



© Steve Schmeissner / SPL

Cellule cancéreuse en apoptose. L'apoptose survient lorsque la cellule vieillit ou est endommagée. Elle s'arrondit alors que le cytosquelette est digéré, et des vésicules se forment en surface.

DÉCRYPTAGE ET CONSEILS ASSOCIÉS

Chimiothérapie à domicile

La combinaison de chimiothérapies par voie orale à domicile et par voie injectable en milieu hospitalier offre aux patients une plus grande liberté. Toutefois, les effets secondaires sont toujours présents. Les ordonnances délivrées en officine concernent donc à la fois le traitement curatif et le traitement adjuvant.

Marie Enguix, pharmacienne, avec la collaboration du Dr Frederick Sanderson, oncologue à l'hôpital de l'Archet II, Nice.

ORDONNANCE DE CHIMIOTHÉRAPIE...

Madame Hélène L., 57 ans, est atteinte d'un cancer du sein métastatique. Elle a déjà suivi une chimiothérapie à base d'anthracyclines. Cette patiente va à présent bénéficier d'une association docétaxel/capécitabine qui nécessite la prise d'autres médicaments (anti-émétiques, FCH).

cerfa n°60-3937	
IDENTIFICATION DU PRESCRIPTEUR Dr. Alain MANOUFI Oncologue CH Anatole France - 45-53 avenue Malraux 56000 VANNES RDV Service : 02 56 57 76 89	HELENE Lxxxxxxx 57 ans 1,72 m - 63 kg surface corp. : 1,74 m ²
Prescriptions relatives au traitement de l'affection de longue durée reconnue (liste ou hors liste) (AFFECTION EXONÉRANTE)	
XELODA cp 2150 mg/prise Matin et soir, 30 minutes après les repas de J1 à J14, puis arrêt 7 jours et reprise à J22 = J1	
PREDNISOLONE 20 mg cp 3 cp/prise 1 prise la veille (H-12), 1 le matin (H-3) et 1 une heure avant (H-1) la perfusion de DOCETAXEL (=J1), puis 1 le soir (H+12) et 1 le lendemain (H+24 et H+36) puis stop	
GRANOCYTE 34 : une injection SC/jour de J6 à J14	
Prescriptions SANS RAPPORT avec l'affection de longue durée (MALADIES INTERCURRENTES)	
BROMAZEPAM 6 mg cp : 1/4 matin, 1/4 midi, 1/2 soir pendant 1 mois	

XELODA

Capécitabine

Antimétabolite

PREDNISOLONE

Corticostéroïde

GRANOCYTE 34

Lénograstim à 33,6 MUI (263 µg)

Facteur de croissance
hématopoïétique (FCH)

BROMAZEPAM

Benzodiazépine, anxiolytique

La prescription

• **Xeloda** : indiqué dans différents cancers (côlon, colorectal, gastrique, sein) en monothérapie ou en association. La posologie est calculée d'après la surface corporelle, la dose standard étant 1 250 mg/m², deux fois par jour.

Associé au docétaxel (en perfusion toutes les trois semaines), les effets secondaires les plus fréquents sont : candidose buccale, neutropénie fébrile, diminution de l'appétit, larvage, alopecie, décoloration des ongles, syndrome main-pied (érythème, œdème), diarrhées (voir Focus p. 34).

• **Prednisolone** : utilisé ici en prémédication du docétaxel. Il permet de réduire aussi bien l'incidence et la sévérité de la rétention hydrique que la sévérité des réactions d'hypersensibilité. Il diminue aussi les nausées/vomissements.

• **Granocyte 34** : prévient le risque de neutropénie fébrile. Il est ici utilisé en prophylaxie secondaire, car la patiente a déjà fait un épisode de neutropénie fébrile dans un traitement précédent. La diminution de la dose de cytostatique étant préjudiciable, le médecin prescrit un FCH (facteur de croissance hématopoïétique). En prophylaxie primaire, on l'utilise dès le premier cycle quand le protocole de chimiothérapie présente un risque de neutropénie fébrile supérieur à 40 %.

Effets secondaires fréquents : douleurs articulaires, osseuses et au site d'injection, céphalées et nausées.

• **Bromazépam** : l'administration d'une benzodiazépine permet d'obtenir un meilleur contrôle des nausées et des vomissements, et diminue le niveau d'anxiété lié à la maladie ou au traitement chimiothérapeutique lui-même.

... ET ORDONNANCES DES TRAITEMENTS ADJUVANTS

Le protocole de chimiothérapie de Mme Hélène L. nécessite l'adjonction de deux médicaments d'exception pour combattre les nausées et vomissements. On les retrouve donc sur deux ordonnances spécifiques.

A REMPLIR PAR LE PRESCRIPTEUR	
Nom	Sexe
Date de naissance	
Médicament prescrit	☒ <i>Emend géél 125 mg et 80 mg</i>
Produit ou prestation prescrit(e)	☐
S'agit d'un médicament :	
Présentation : forme, dosage, voie d'administration, posologie	
<i>1 géél 125 mg à H-1 le jour 1</i>	
<i>1 géél 80 mg le matin à J2 et J3</i>	
S'agit d'un produit ou d'une prestation :	
Présentation : nombre d'unités ou posologie	
Durée du traitement, le cas échéant :	
Si le patient est atteint d'une affection de longue durée, la prescrire ? ☐ OUI ☐ NON	
Signature du prescripteur, attestée par le pharmacien	
Sousigné(e), Docteur	
La prescription est conforme aux indications et aux conditions de prescription	

A REMPLIR PAR LE PRESCRIPTEUR	
Médicament prescrit	☒ <i>Zophren lyoph oral 8 mg</i>
Produit ou prestation prescrit(e)	☐
S'agit d'un médicament :	
Présentation : forme, dosage, voie d'administration, posologie	
<i>1 lyoph à H-1 le J1 puis 1 lyoph à H+7</i>	
S'agit d'un produit ou d'une prestation :	
Présentation : nombre d'unités	

EMEND

Aprépitant

Antagoniste 5-HT3
(antagoniste sérotonine)

ZOPHREN

Ondansétron

Antagoniste 5-HT3, antiémétique

La prescription

• **Emend** : utilisé en prévention des nausées et vomissements aigus et retardés associés à une chimiothérapie anticancéreuse hautement émétisante comprenant du cisplatine, ou en prévention des nausées et vomissements associés à une chimiothérapie anticancéreuse moyennement émétisante, ce qui est le cas ici. Il peut être pris pendant ou en dehors des repas.

• **Zophren** : il est associé à l'Emend dans des protocoles thérapeutiques différents selon que la chimiothérapie est hautement émétisante (32 mg par IV) ou moyennement émétisante (2 fois 8 mg par voie orale). Les lyophilisats, parfumés à la fraise, peuvent se prendre sans eau (ils se dissolvent en quelques secondes quand on les place sur le bout de la langue) ou administrés après dissolution dans un peu d'eau. Les modalités de manipulation et d'élimination sont à rappeler au moment de la délivrance : retirer d'abord le feuillet de protection de la plaquette et ensuite seulement pousser doucement le lyophilisat à l'extérieur de l'alvéole.

Remarque : les anti-5-HT3 (antisérotonine) agissent en combattant la sécrétion accrue de sérotonine induite par les médicaments anticancéreux, les vomissements étant le plus souvent dus à cette augmentation de sérotonine.

Médicaments à prescription restreinte et médicaments d'exception

Médicaments à prescription restreinte

Il en existe cinq catégories :

- médicament réservé à l'usage hospitalier ;
- médicament à prescription hospitalière ;
- médicament à prescription initiale hospitalière ;
- médicament à prescription réservée à certains médecins spécialistes ;
- médicament nécessitant une surveillance particulière pendant le traitement.

Si un médicament à prescription restreinte est également un médicament d'exception, sa prescription doit être établie sur une ordonnance de médicaments d'exception (exemple : Rebif, Eprex, Modiodal, Visudyne...).

• **Xeloda** : sa prescription est réservée aux médecins hospitaliers spécialistes en oncologie ou hématologie, ou compétents en cancérologie. Elle nécessite une surveillance pendant le traitement (diarrhées, toxicité, calcémie, troubles électrolytiques).

• **Granocyte 34** : prescription initiale hospitalière établie par tout prescripteur. L'ordonnance de renouvellement de ville peut être faite par tout prescripteur, avec présentation simultanée de la prescription initiale hospitalière datant de moins de trois mois.

Médicaments d'exception

Ce sont des médicaments particulièrement coûteux et d'indication précise. Leur prescription doit être rédigée sur une ordonnance de médicaments ou de produits et prestations d'exception, à quatre volets.

• **Emend et Zophren** : ordonnance quatre volets établie par tout prescripteur. Le renouvellement de la délivrance se fait sur indication écrite du prescripteur précisant le nombre de renouvellements ou la durée du traitement.

FOCUS

Conseils pour corriger certains effets secondaires

Perte d'appétit

- Profiter des moments favorables pour manger des aliments à valeur nutritive optimale afin de bâtir des réserves d'énergie. Manger selon son appétit, même en dehors des repas.
- Faire des repas une occasion de plaisir et de détente: décoration, musique, couverts soignés. Manger le plus souvent possible avec des amis et des proches.
- Stimuler l'appétit par les sens de l'odorat et de la vue.
- Prendre de petites collations dans la journée, choisir des aliments riches en protéines et en calories : glaces, fromage râpé ajouté aux légumes et aux soupes, plats en sauce, desserts à base d'œufs, addition de lait en poudre aux céréales, aux crèmes et aux desserts.
- Préférer les aliments servis à température ambiante (sandwiches, salades) qui se tolèrent mieux que les repas chauds.
- Faire un peu d'exercice avant les repas, une petite marche par exemple.
- Consommer un apéritif, sauf contre-indication.
- Éviter de boire durant les repas. Manger lentement et bien mastiquer.

Altération du goût

- Prévenir le dessèchement de la muqueuse buccale pour mieux goûter la saveur des aliments.
- Utiliser des fines herbes pour relever le goût des aliments.
- Éviter les épices trop piquantes et les aliments vinaigrés ou salés.
- Éliminer les aliments qui dégagent une odeur forte (café, certains poissons, chou, oignon, brocoli...).
- Remplacer le bœuf et le porc par d'autres sources de protéines (poulet, tofu, fèves, pois chiches, lentilles et autres légumineuses).
- Masquer le goût amer et métallique dans la bouche à l'aide de fruits ou de chewing-gums sans sucre.
- Éliminer les odeurs nauséabondes dans l'air ambiant.

Altération de la muqueuse buccale

- Éviter les aliments irritants (acidité, assaisonnement, température ou texture).
- Protéger les lèvres contre les gerçures et le dessèchement.
- Nettoyer les dents avec une brosse à poils souples.
- Masser doucement les gencives, ne pas employer de fil dentaire ou de cure-dents.
- Se gargariser fréquemment pour garder la bouche propre et exempte de bactéries.

Alopécie

- Pour dissimuler la perte de cheveux et retrouver une bonne image de soi, on peut porter un foulard ou une per-

ruque. Sur prescription du médecin, cette dernière est remboursée 125 € par la Sécurité sociale. L'Institut national du cancer a établi en concertation avec les professionnels une charte des droits du client et des devoirs du vendeur de perruques. Les magasins qui y souscrivent s'engagent à respecter une démarche qualité tant au niveau de l'accueil que de la présentation des produits et du service après-vente (liste sur www.e-cancer.fr ou au 0 810 810 821).

Ongles abîmés, décolorés

- Le vernis s'avère souvent efficace pour protéger les ongles. La veille ou le jour de la séance de chimiothérapie, mettre deux couches de vernis au silicium (Vernis Silicium Care La Roche-Posay, Gen'ongles incolore), et deux couches de vernis foncé non nacré. Il faut garder ce vernis pendant toute la durée du traitement. S'il s'écaille, le retirer avec un dissolvant sans acétone et remettre les quatre couches. Les comprimés de levure de bière améliorent l'état des ongles.

Peau rouge et sèche

- Appliquer tous les jours une bonne crème et un bon lait hydratant.
- Éviter de porter des tissus rêches et des vêtements ajustés.
- Utiliser un savon doux pour laver les vêtements en contact direct avec la peau.
- Protéger la peau du soleil, des sources de chaleur et du froid.
- Éviter les piscines publiques.
- Éviter les désodorisants, les parfums et les cosmétiques sur la zone affectée.
- Éviter de frotter ou de gratter la peau.

Voir aussi p. 50 : *Le maquillage correcteur : comment afficher son expertise ?*



Rappelez à vos client(e)s que sur prescription du médecin, la perruque est remboursée 125 € par la Sécurité sociale.